

Éditorial

Par Jefferson Desport

L'Aude marquée au fer rouge du réchauffement



D'un continent à l'autre, la litanie des incendies se poursuit, avec, dans les cendres de leurs ravages, des paysages lunaires, témoignages carbonisés d'un réchauffement climatique qui se moque des tarifs douaniers et des soubresauts du monde. Aux États-Unis, le Grand Canyon brûle. Le Canada a perdu 6,5 millions d'hectares depuis juin. Le Portugal, l'Espagne et la Turquie n'ont pas non plus échappé aux flammes. Et voilà l'Aude qui s'embrase. En quelques heures, plus de 16 000 hectares de végétation ont été engloutis. Une telle voracité n'avait encore jamais été vue.

Si l'enquête devra en élucider les causes, d'une latitude à l'autre, une constante s'impose. Les sécheresses intenses, qui se multiplient, et les records de chaleur, qui ne cessent d'être battus, finissent par devenir de véritables bombes à retardement. La Gironde l'a payé au prix fort en 2022. Cet été-là, 30 000 hectares de forêt sont partis en fumée.

Pour ne rien arranger, il y a aussi le feu dans les caisses de l'État

Dans l'Aude, c'est ce cocktail sécheresse, chaleur et vent qui a nourri le brasier, lui conférant une vitesse de propagation inédite. Là est la marque du réchauffement climatique. Or, aucun indicateur ne montre que nous sommes sur la bonne voie pour le limiter.

Aux États-Unis, l'administration Trump entend passer au lance-flamme la régulation des émissions de gaz à effet de serre. Ce qui lui permettrait d'assouplir les règles d'émission - attachez vos ceintures - des véhicules mais aussi des centrales à gaz et à charbon... Ne rions pas. Chez nous, l'explosive loi Duplomb est venue rappeler qu'écologie et agriculture sont encore loin d'être sur la même longueur d'onde. Consternant.

Espérons que cet incendie dans l'Aude serve de leçon sur la force des changements à l'œuvre. Ne l'oublions pas : la forêt et ses sous-bois constituent le deuxième plus grand puits de carbone de la planète. Pour les préserver, il ne faudra pas seulement moderniser notre flotte de Canadair usée jusqu'à la corde. L'urgence est plus vaste, elle touche à la nature même des forêts, aux activités agricoles, à l'habitat... Surtout, elle a un prix. En France, en 2023, les catastrophes naturelles ont coûté 6,5 milliards d'euros aux assureurs, sachant que nombre de communes ne peuvent déjà plus s'assurer. Pour ne rien arranger, alors que la lutte contre le réchauffement climatique exige des investissements massifs, il y a le feu dans les caisses de l'État. Et, là encore, un extincteur ne suffira pas, d'autant que la priorité est aux économies. Oui, ça sent le roussi. De l'Aude à Matignon.

SUD OUEST

Directeur général, directeur de la publication : Christophe Galichon.
Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Dorian.

N° de commission paritaire : 0425 C 86477.

Jeudi 7 août 2025. N° 25 164.

Tirage du jeudi 7 août 2025 : 145 768 exemplaires.

Imprimé par SAPESO 40, quai de Brazza, 33100 Bordeaux.

« Les faits sont sacrés, les commentaires sont libres »

ACPM

Diffusion totale payée 2024 :
177 429 exemplaires.

Service clients abonnés :
serviceclient@sudouest.fr

tél. 05 57 29 09 33.

Prix de référence de l'abonnement
(formule mensuelle) :

44,90 € TTC dont TVA à 2,1 %

ARPP

autorité de
régulation professionnelle
de la publicité

SUD-OUEST PUBLICITÉ
23, quai des Queyries, CS 20001,
33094 Bordeaux Cedex.

www.sudouest-publicite.com

E-mail : sudouest-publicite@sudouest.fr

Régies extra-locales : 366.

Publicité : tél. 0 180 489 366.

SA DE PRESSE
ET D'ÉDITION DU SUD-OUEST
Société anonyme à conseil d'adminis-
tration au capital de 268 400 euros.
Président du conseil d'administration :
Olivier Cotinat.
Siège social : 23, quai des Queyries,
CS 20001, 33094 Bordeaux Cedex.
Tél. 05 35 31 31 31.
Principaux associés : GSO, SA, SIRP,
Société civile des journalistes,
Société des cadres.
1944-1968 : Jacques Lemoine, fondateur.
1968-2001 : Jean-François Lemoine.
2001-2013 : M^{me} É.-J. Lemoine,
présidente d'honneur.
Origine du papier : Espagne.
Taux de fibres recyclées : 98%.
Ce journal est imprimé sur du papier
certifié PEFC (PEFC/10-31-3312). Émis-
sions de GES : 100 g CO² eq par exem-
plaire (données 2023).



Tandis que l'Aude brûle, le Sud-Ouest renforce sa vigilance

La Nouvelle-Aquitaine intensifie sa surveillance. Les deux zones sont-elles comparables ? Comment faire face, à l'avenir, à ces événements extrêmes ? Quelques éléments de réponse

Valérie Deymes
v.deymes@sudouest.fr

Le département de l'Aude est la proie d'un incendie exceptionnel depuis mardi. Un sinistre qui a déjà tué une personne, en a blessé neuf autres, a ravagé plus de 15 000 hectares de végétation et mobilisé 2 000 sapeurs-pompiers, neuf Canadair, cinq Dash et deux hélicoptères bombardiers d'eau. Un feu qualifié « d'une ampleur inédite » par le ministère de la Transition écologique. De quoi rappeler de mauvais souvenirs aux Girondins ayant vécu le triste été 2022. Et ce, à la veille d'un épisode caniculaire attendu pour la fin de la semaine (lire en page 5)...

1 Ce qui alimente les flammes dans l'Aude

Pourquoi le feu a-t-il avalé autant d'hectares dans l'Aude en vingt-quatre heures ? « Pour le coup, nous avons affaire à une similarité avec notre massif des Landes de Gascogne et les incendies girondins de l'été 2022 : la continuité du combustible. L'incendie a démarré au nord de l'Aude dans une zone boisée de près de 20 kilomètres de long », assène Christophe Orazio, directeur de l'Institut européen de la forêt cultivée (IEFC), rattaché au programme européen Fire-Res - programme visant à trouver des solutions innovantes pour rendre les territoires résilients au feu. « La situation correspond à ce que nous étudions dans Fire-Res, à savoir : quand on rate le feu naissant, dans des conditions où la masse de combustible (ici de la pinède, des feuillus, de la garrigue) est importante, le front de l'incendie est très large et on ne peut plus stopper son avancée. Et c'est bien ce à quoi on assiste : l'attaque du feu par voie aérienne n'y fait rien. »

D'autant que l'Aude vit des sécheresses chroniques, avec un taux d'humidité inférieur à 25 % et une

tramontane qui augmente la vitesse de propagation des flammes. « Dans une situation comme celle-ci, la hiérarchie des priorités de la Sécurité civile est de mettre à l'abri d'abord les personnes, puis les biens et ensuite l'environnement. Et, là, la situation est telle que tant que les conditions ne changent pas, on ne peut sauver que les personnes... »

2 La semaine de bascule pour la Nouvelle-Aquitaine

Parallèlement, la Nouvelle-Aquitaine, à mi-parcours de l'été, vit une saison classique : avec 1 647 départs de feu depuis le 1^{er} juillet, la région est à 96 % dans la moyenne des étés depuis 2006, à 70 % dans celle du nombre d'hectares détruits (2 620 hectares). Pour autant, depuis ce lundi 4 août, la Défense des forêts contre l'incendie (DFCI) Aquitaine a intensifié ses patrouilles de surveillance dans le massif des Landes de Gascogne, passant de 25 patrouilles par jour à 40. Du fait de l'absence de précipitations ces derniers jours et de l'absence de précipitations prévues d'ici au 15 août, de la hausse des températures annoncée à 37 °C voire plus, cette fin de semaine, d'un taux d'humidité inférieur à 25 % et d'une végétation très sèche, le risque d'incendie s'élève. Et notamment le risque d'avoir des feux qui vont s'enterrer, difficiles à travailler », lâche Pierre Macé, directeur de la DFCI Aquitaine. Ce mercredi soir, on était suspendu à la décision du préfet de basculer la vigilance risque feux de forêt de jaune à orange en Gironde. Et Pierre Macé plaide pour que les Landes et le Lot-et-Garonne suivent le même chemin dans les jours qui viennent.

3 Les feux hors norme bientôt la norme

« Des événements extrêmes comme ceux vécus en ce moment dans l'Aude et en 2022 en Gironde, avec des conditions telles que la continuité du combustible fournit du carbu-



« La vigne peut être une coupure, de par sa teneur en eau forte et l'entretien des sols qu'elle induit »

rant aux feux et que les secours sont dans l'impossibilité d'arrêter la progression, vont revenir souvent à l'avenir, rappelle Christophe Orazio. Il nous faut donc trouver des stratégies d'aménagement du territoire, autrement dit des zones de coupure de combustible qui vont freiner l'avancée des flammes. »

Justement, la polémique enfle du côté de l'Aude : l'arrachage des vignes est pointé du doigt comme ayant participé à la vitesse de propagation des flammes. « La vigne peut être une coupure, de par sa teneur en eau forte et l'entretien des sols qu'elle induit - d'ailleurs, nos collègues catalans envisagent chez eux une stratégie conjointe de protection entre la forêt et la vigne, poursuit le directeur de l'IEFC. Donc les conséquences de l'arrachage dans le Sud-Est sont un sujet, car la vigne est noyée par petits îlots dans la forêt. En Nouvelle-Aquitaine, en revanche, la vigne et la forêt sont séparées. L'arrachage ne génère donc pas de zone à risque. » Dans notre région, les zones de coupure seraient plutôt des prairies et des champs de panneaux photovoltaïques. « La modélisation réalisée par le laboratoire vivant que je dirige a démontré que segmenter le massif avec de telles zones divise par cinq le risque d'événements extrêmes... »